

2^{nde} - Histoire-Géographie



Enoncés des exercices

PARTIE 6 GÉOGRAPHIE

Chapitre 12

Des mobilités généralisées



Les exercices sont classés en trois niveaux de difficulté :



Exercices d'application : comprendre les notions essentielles du cours



Exercices d'entraînement : prendre les bons réflexes



Exercices d'approfondissement : aller plus loin

Difficulté	Exercices gratuits	Exercices sur abonnement*
★	1	2 - 3 - 4
★★	5	6 - 7 - 8
★★★		9 - 10 - 11 - 12

EXERCICES GRATUITS

Exercice ★

1

Distinguer différents types de mobilités – exemples français

transposez chaque texte en schéma afin de représenter chacune de ces mobilités. Vous devez choisir des figurés, construire une légende (simplifiée car il s'agit d'un schéma) et enfin réalisez vos schémas.

1. Les mobilités pendulaires

Les mobilités pendulaires désignent les déplacements quotidiens allant du domicile au lieu de travail ou encore du lieu de domicile au lieu d'étude. Elles concernent une grande partie de la population de la France. L'usage du pluriel permet d'insister sur la grande variété des modes de transport (voiture, transport en commun, marche, etc.) des mobilités pendulaires. Ces dernières se font généralement sur des distances relativement courtes comparées aux mobilités ponctuelles même si de plus en plus de personnes parcourent des distances importantes grâce au TGV notamment.

2. Les mobilités triangulaires

Les études de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) ont montré que les Français font en moyenne 3,15 trajets par jour. En conséquence, certains géographes proposent de parler dans ce cas, de mobilités triangulaires. Ces mobilités intègrent ainsi, comparées aux mobilités pendulaires, un tiers-lieu en plus du lieu de domicile et du lieu de travail. Il s'agit généralement d'un lieu associé aux loisirs ou encore au commerce.

Exercice ★★

5

Etude de document

Consigne : À partir du document suivant, répondez aux questions ci-dessous.

“En 2020, les migrants internationaux, c’est-à-dire « des personnes installées dans un pays différent de celui où elles sont nées » (INED), représentaient 280 millions de personnes, soit 3,6 % de la population mondiale. Parmi eux, les Européens sont presque deux fois plus nombreux que les Africains (61 millions contre 36 millions). L’Asie et l’Europe sont les deux continents où vivent le plus de migrants internationaux. La majorité des migrants sont des femmes. (Source de ces chiffres : OMI 2021).

Alors que l’accent médiatique est souvent mis sur les migrations internationales des pays précaires vers les pays favorisés, elles ne représentent qu’une partie de l’ensemble des migrations internationales, sans parler de l’ensemble des migrations. **Sur le continent africain, les migrations internationales ne représentent, selon les sources, qu’un quart à la moitié des migrations. [...].”**

Source : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/migrations-internationales>. Site web de la revue Géoconfluence, article mis en ligne en février 2023.

1. Présentez de façon précise le document.
2. Qu’est-ce que l’INED et l’OMI ?
3. Que veut dire le terme “mobilités internationales” ?
4. D’après vos connaissances, quelles sont les différentes raisons qui sont à l’origine de ces mobilités internationales ?
5. Expliquez les éléments soulignés.
6. Expliquez les éléments en gras.

Exercice ★

2*

Carte mentale

Consigne : Afin de réviser votre cours, réalisez une carte mentale portant le titre suivant :

“Les types de mobilités internationales”.

Exercice ★

3*

Migration, tourisme, mobilité... points communs et différences

Pour chacune des affirmations suivantes, déterminez si elles sont vraies ou fausses à l'aide des définitions du tourisme, de migration et de mobilité.

1. Le tourisme est forcément lié à une mobilité.
2. Une migration est toujours internationale.
3. Une migration est toujours un choix.
4. Il y a plus de migration depuis l'Afrique vers l'Europe que de migrations internes à l'Afrique.
5. Aller s'installer dans une autre ville plusieurs années pour ses études est une migration.
6. Une mobilité quotidienne est souvent pratiquée sur une plus longue distance qu'une mobilité ponctuelle.
7. Les mobilités touristiques internationales ont beaucoup progressé ces dernières années du fait de la mondialisation et de l'émergence d'une classe moyenne/supérieure dans de nombreux pays en développement.
8. Je suis habitant de Niort, je pars de chez moi le matin pour aller passer une journée à La Rochelle, visiter son aquarium et son port, profiter de la plage, et je rentre chez moi après avoir dîné au restaurant : je suis un touriste.

9. En déplacement professionnel, je passe une nuit à l'hôtel à 100km de chez moi. Je suis un touriste.

10. J'habitais à Tours, je pars étudier à Lyon 4 ans et j'y déménage : c'est une migration.

11. J'habite à Lyon, je pars deux semaines en Suisse : c'est une migration internationale.

Exercice ★

4★

Test de connaissances

Consigne : Répondez de façon précise aux questions ci-dessous.

1. Définissez les termes suivants :

- Mobilités touristiques.
- Flux migratoires internationaux.
- Mobilités quotidiennes.
- Mobilités saisonnières.
- Aménagement du territoire.

2. Définissez le terme de "pôle touristique" et donnez-en un exemple.

3. Rédigez un paragraphe organisé ayant le titre suivant : "La France : mobilités, transports et enjeux d'aménagement."

Exercice ★★

6★

Émigrer d'Inde quand on est hautement qualifié

Consigne : À partir du documents 1, répondez aux questions ci-dessous.

Document 1 : Le Brain drain et ses effets

Des Indiens très qualifiés (médecins, des ingénieurs, des chercheurs ou encore des avocats...), parlant anglais, souvent originaires des métropoles indiennes les plus développées, sont attirés par des pays comme les États-Unis, le Canada et l'Australie. Ces émigrations de personnels très qualifiés sont parfois appelées « brain drain », littéralement, « la fuite des cerveaux » : les plus diplômés quittent leur pays pour aller

chercher de meilleurs salaires à l'étranger. Cette dynamique est parfois critiquée : elle prive l'Inde de ses meilleurs éléments dans certains domaines technologiques et industriels.

Pour autant, le brain drain a également des avantages pour l'Inde. Lorsqu'ils reviennent s'installer en Inde, ces travailleurs très qualifiés apportent souvent avec eux de nouvelles connaissances technologiques, ont des projets d'investissements importants et dynamisent l'économie indienne avec leurs activités économiques.

Les plus qualifiés ne sont pas les seuls à migrer : ouvriers et femmes de ménage de l'État indien du Kérala émigrent également dans des pays du Golfe (exemple : les Émirats Arabes Unis). Ils renvoient la majeure partie de leur salaire dans leur région d'origine : les remises sont un levier de développement très important dans les régions indiennes les plus pauvres. Cette somme d'argent dynamise l'économie locale : les écoles, les hôpitaux, les maisons sont améliorés.

Adapté de P.-Y. Trouillet : « Les populations d'origine indienne hors de l'Inde : fabrique et enjeux d'une 'diaspora' », Geoconfluences, 18 septembre 2015

1. À l'aide du document 1 et de la définition de « diaspora », expliquez pourquoi on peut parler d'une diaspora indienne.
2. Quel est le motif des émigrations présentées dans le document 1 ?
3. Quel type d'espace ces émigrations ciblent-elles ?
4. Quels sont les effets du brain drain sur les perspectives de développement de l'Inde ?
5. Quels sont les effets des migrations des Indiens peu qualifiés sur le développement de l'Inde ?

Exercice ★★

7*

Introduction de la composition

Consigne : complétez le tableau ci-dessous afin de réaliser le plan détaillé de l'introduction de la composition ayant pour sujet : "La France, mobilités, transports et enjeux d'aménagements".

Pour réaliser une bonne introduction, il vous faut suivre les étapes suivantes :

- Accroche

- Rappel du sujet
- Définitions des termes du sujet
- Problématique
- Annonce du plan

Exercice ★★

8★

Aménagement et mobilité – le rôle de l'État en France

Consigne : À partir du documents 1, répondez aux questions ci-dessous.

Document 1 : Appel à projets « Transports durables », Agence de l'Innovation pour les Transports

« Le secteur du transport, premier émetteur de CO₂, doit décarboner ses activités et est confronté à un besoin urgent de se réinventer et d'agir sur toutes les sources de gaz à effet de serre.

Dans le cadre du programme Propulse et de l'appel à projets "Transports durables", les projets candidats devront proposer des solutions avec un fort caractère innovant et un véritable impact sur la décarbonation des transports.

Cet appel est destiné aux projets qui portent aussi bien sur la mobilité des personnes que la logistique et le transport de marchandises. Tous les systèmes de modes de transport maritime, terrestre et aérien sont considérés.

Les projets attendus sont au stade de prototype, c'est-à-dire où ils ont prouvé leur fonctionnement [...] dans un environnement sécurisé. Les porteurs de projets devront présenter les verrous qui freinent leur développement. Ils bénéficieront d'un accompagnement personnalisé visant à accélérer le déploiement de leur projet.

Cet appel à projets est ouvert aux acteurs privés et publics. [...]

Ce programme ne prévoit pas l'octroi direct de subventions publiques.

Les candidatures se clôturent le 30 septembre 2024 à 23h59 (heure de Paris). »

Source : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/programme-propulse-4-transports-durables>, consulté le 27/08/2024.

1. Quel lien les services de l'État (qui ont produit ce document) font-ils entre dérèglement climatique et transports ?
2. Qu'entend-on par « décarbonation » des transports ? Quels seraient des exemples de transports décarbonés ?
3. Quels types de mobilités sont ici concernées ?
4. Quels sont les modes de transports et types d'acteurs concernés par cet appel à projets ? Qu'en déduisez-vous sur l'importance que donnent les services de l'État aux problèmes de transport et de mobilité ?

Exercice ★★★

9*

La mobilité des personnes en situation de handicap

Consigne : À partir du documents 1, répondez aux questions ci-dessous.

Document 1 : L'accessibilité des transports publics d'Île-de-France

L'Île-de-France, en particulier l'agglomération parisienne, dispose d'une importante offre de transport en commun : 14 lignes de métro, 5 lignes de RER et 8 lignes de transilien (trains de banlieue), 9 lignes de tramway et pas loin de 350 lignes de bus assurent la mobilité de pas moins de 12 millions de passagers quotidiennement.

Cette offre de transport a été mise en avant dans le dossier de candidature de Paris pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024 car il s'agit d'un atout pour que les Jeux soient plus durables.

Pourtant, les personnes en situation de handicap ne bénéficient que d'une offre de transport très restreinte : seules deux lignes de métro leur sont accessibles, et si 4 stations de RER sur 5 sont accessibles, le chiffre masque la nécessité pour les personnes en situation de handicap de faire appel au guichet de leur gare pour obtenir l'ouverture de certains accès.

Ainsi, les Franciliens en situation de handicap restent exclus des modes de transports les plus rapides et les plus efficaces : seuls les bus sont accessibles à 100 %, mais ces derniers sont souvent coincés dans les bouchons aux heures de pointes et les correspondances y sont moins efficaces qu'en métro ou train. Rentrer du travail tard le soir, sortir avec des amis au restaurant ou au bar, partir au musée sur un coup de tête, sont autant de mobilités que les personnes en situation de handicap doivent

systématiquement anticiper et planifier. En effet, les offres de transports à la demande qui leurs sont proposées doivent être réservées au moins 48h à l'avance.

Les associations de personnes en situation de handicap demandent un réaménagement des infrastructures de transports afin de limiter les obstacles à leurs mobilités quotidiennes, tels que les nombreux escaliers des couloirs de métros et des gares.

1. En quoi peut-on ici parler d'inégalité face aux mobilités ?
2. Quelles conséquences peuvent avoir ces inégalités sur les perspectives professionnelles et/ou personnelles des personnes en situation de handicap ?
3. Quelles sont les alternatives aux transports publics traditionnels pour les mobilités des personnes en situation de handicap ? Quels sont leurs inconvénients ?

Exercice ★★★

10*

Introduction de la composition

Consigne : Rédigez l'introduction de la composition ayant le sujet suivant : "Les mobilités touristiques internationales"

Étape 1 : Travail préparatoire.

Remplir le tableau ci-dessous qui sera l'ossature de votre introduction rédigée.

Accroche (facultative)	
Définitions des termes du sujet	
Problématique	
Annonce du plan	

Étape 2 : Rédigez votre introduction à partir des informations figurant dans le tableau précédemment rempli.

Exercice ★★★

11*

Introduction de la composition

Consigne : Réalisez l'introduction de la composition ayant pour sujet : "La France, mobilités, transports et enjeux d'aménagements".

Pour réaliser une bonne introduction, il vous faut suivre les étapes suivantes :

- Accroche
- Rappel du sujet
- Définitions des termes du sujet
- Problématique
- Annonce du plan

Exercice ★★★

12*

Organiser les migrations internationales

À l'aide du texte ci-dessous, complétez le tableau.

CORRIGÉ

Idée	Argument	Exemple
Les migrations internationales peuvent bénéficier et être encouragées par les pays d'arrivée.	Les migrants peuvent répondre à des besoins de main-d'œuvre.	
Pour qu'elles soient bénéfiques aux pays de départ et d'arrivée, les migrations internationales doivent être organisée par des partenariats entre État et les migrants doivent être aidés.		« Assistance familiale aux travailleurs du PALM » → l'Australie organise des formations pour faciliter l'arrivée des migrants, les aider à gérer leurs finances pour optimiser les remises versées à leurs familles restées sur place.
Les migrations internationales mettent en lumière l'interdépendance croissante des différents pays du monde, conséquence directe de la mondialisation.		
Les migrations internationales ne sont pas toujours définitives.		

Document 1 : Communiqué de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM, agence de l'ONU) sur le programme PALM australien

Le programme PALM est le principal programme australien de migration temporaire conçu pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans les zones rurales [...]. Il permet aux entreprises australiennes éligibles d'embaucher des travailleurs venant des îles du Pacifique et du Timor-Oriental pour des emplois à court terme d'une durée maximale de neuf mois ou des emplois à long terme d'une durée comprise entre un et quatre ans pour des postes non qualifiés, peu qualifiés et semi-qualifiés.

Nuku'alofa, Tonga - La directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Amy Pope, et Pat Conroy, ministre australien du développement international et du Pacifique, ont annoncé aujourd'hui le lancement d'une nouvelle initiative visant à renforcer le soutien aux travailleurs migrants participant au Programme de mobilité de la main-d'œuvre Pacifique-Australie (PALM).

L'« Assistance familiale aux travailleurs du PALM » [...] sera un projet pilote régional de trois ans qui [aidera] les travailleurs migrants qui pallient d'importantes pénuries de main-d'œuvre en Australie à s'intégrer dans le pays, puis à mieux vivre le retour dans leur pays d'origine.

« Nous saluons la nouvelle initiative du gouvernement et nous nous réjouissons de travailler avec l'Australie en faveur d'une approche plus inclusive et holistique de la mobilité de la main-d'œuvre », a déclaré la DG Amy Pope. « Pour que la migration profite à tous, il est essentiel de soutenir les travailleurs migrants et leurs familles de manière équitable et durable. » [...]

Le programme PALM, le principal programme de migration temporaire en Australie, est passé de 8000 travailleurs en mars 2020 à près de 35000 à la mi-2024. Ce programme a permis de faire face aux pénuries de main-d'œuvre dans les zones rurales et régionales de l'Australie, tout en favorisant l'établissement de liens régionaux solides. [...]

Le programme a pour objectif d'améliorer le bien-être des travailleurs migrants et de leurs familles, avant leur arrivée en Australie et à leur retour, grâce à une assistance comprenant des conseils sur ce qu'ils peuvent attendre d'un travail à l'étranger, sur la manière de s'adapter à une nouvelle culture et de faire face à la séparation d'avec les proches, et des compétences en matière de gestion financière de la famille, entre autres.

À leur retour au pays, le programme aidera les travailleurs migrants et leur famille pendant cette période de transition, notamment en leur donnant des conseils sur la manière de mieux exploiter les compétences qu'ils ont acquises en Australie. [...]

Source : <https://www.iom.int/fr/news/laustralie-et-loim-lancent-une-nouvelle-initiative-pour-renforcer-le-soutien-aux-travailleurs-migrants-du-pacifique>, consulté le 28/08/2024